

Envoyé en préfecture le 26/07/2024

Reçu en préfecture le 26/07/2024

Publié le

ID:007-210703195-20240726-ARRETE2024\_40-AR

ARRÊTÉ MUNICIPAL AUTORISANT LA COMMEMORATION DU 79<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU CRASH D'UN AVION MILITAIRE

## ARRÊTÉ n° 2024/40

Le Maire de la Commune de LE TEIL;

Vu les articles L 2212-1 et suivants, L 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire et au stationnement sur la voie publique ;

Vu les articles du Code de la Route ;

Vu la demande présentée par Monsieur GRIFFE Gérard ;

Vu l'avis favorable de la Police Municipale;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des participants lors des défilés et rassemblements organisés dans le cadre de la cérémonie commémorative du 79<sup>ème</sup> Anniversaire du crash d'un avion militaire le 21 août 1945.

## **ARRÊTE**

**Article 1**°r: Monsieur GRIFFE Gérard, responsable de l'organisation des cérémonies patriotiques, est autorisé à organiser la cérémonie commémorative du 79ème anniversaire du crash d'un avion militaire devant la plaque commémorative de l'évènement située sur le chemin du moulin.

Un rassemblement sera organisé devant la stèle chemin du moulin à 11h00 le dimanche 25 août 2024.

Article 2 : Le stationnement et la circulation sont interdits Chemin du Moulin sur une centaine de mètres en amont et en aval de la plaque commémorative le dimanche 25 août 2024.

Article 3: La signalisation sera mise en place et maintenue par les services techniques municipaux.

Article 4 : Cet arrêté prendra effet à compter de sa réception en Préfecture et de sa publication en Mairie.

Article 5 : L'ampliation du présent arrêté sera adressée pour exécution chacun en ce qui le concerne :

- Madame la Préfète ;
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de LE TEIL;
- Monsieur le Pétitionnaire ;
- La Police Municipale;

Et pour information:

- Monsieur le Commandant du Centre de Secours du TEIL;
- Centre Technique Municipal.

Fait à Le Teil, le 26 juillet 2024

Le Maire

Olivier PEVERELLI